

Groupe de réflexion : « VIVRE ET VIEILLIR SUR LE PLATEAU »

Compte rendu de la réunion du 20 février 2019 (5)

Merci à **Véronique BROUST**, assistante sociale, **membre des conseils d'administration** du **Centre de Soins Infirmiers (CSI)** et de **l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)** qui nous a exposé le fonctionnement de ces services et a répondu à nos questions.

Voici ce que nous avons retenu :

***Ce sont les infirmières du CSI qui assurent les soins médicalement prescrits, ainsi que le nursing (lever, coucher, habillage, toilette...) des personnes en perte d'autonomie qui résident sur le Plateau.**

Pour que le CSI puisse répondre à la demande quotidienne des patients il faut qu'il emploie en permanence 3 infirmières à mi-temps et qu'il dispose d'un secrétariat à temps partiel (la pratique du tiers payant nécessite beaucoup de temps).

Les conditions de travail (amplitude journalière, travail le week-end, niveau de rémunération à mi-temps rendent difficile le recrutement de personnel infirmier.

Le nombre de patients pris en charge pouvant varier brutalement, l'activité est irrégulière. Ceci pénalise la rentabilité du CSI.

Sans l'intervention de bénévoles et sans subventions communales le CSI ne pourrait pas fonctionner.

****Le personnel de l'ADMR du Plateau intervient au domicile des personnes qui ne peuvent plus ou ne veulent plus assurer les tâches de la vie quotidienne : nursing (en relais ou en complément des infirmières), ménage, entretien du linge, courses, accompagnement, préparation des repas...**

Le personnel de l'ADMR n'intervient pas les week-ends actuellement.

La section de l'ADMR locale fonctionne avec l'aide de bénévoles et de salariés : une secrétaire à temps partiel (1/2 journée/semaine) et 6 aides à domicile ou auxiliaires de vie à mi-temps.

Le recrutement du personnel est difficile et son maintien fragile étant donné le montant des salaires et la nature des emplois (travail à mi-temps). Il faut noter que le temps partiel est généralement choisi par les aides à domicile, pour des raisons personnelles.

La venue de nouveaux bénévoles serait appréciée.

La gestion des plannings est une charge très lourde car les besoins de service varient fréquemment.

Un crédit de temps supplémentaire pour la gestion des plannings allègerait la charge de travail.

L'ADMR locale fonctionne jusqu'ici sans avoir recours à des subventions communales.

(Ce compte rendu a été approuvé par les présidents des associations (Michel SAINT MARTIN, Centre de soins infirmiers et Jacques RAOUX, président de l'Aide à Domicile en Milieu Rural)